

Glossaire des termes de parenté

Parenté biologique	c'est la parenté par le sang ou parenté réelle
Parenté sociologique	c'est l'appartenance à un groupe ; le mode d'appartenance à ce groupe n'est pas défini
Parenté élective	C'est l'appartenance à un groupe fait par choix volontaire (serment, adoption, etc.)
germains	ensemble des frères et soeurs sans prendre en compte le sexe.
cousins parallèles	enfants du frères du père ou de la sœur de la mère
cousins croisés	enfants du frère de la mère ou de la sœur du père
affins	individus unis entre eux par le mariage de l'un des leurs
alliés	individus unis entre eux par le mariage de l'un des leurs
cognats	individus apparentés par l'ensemble des lignées, paternelle et maternelle, rassemblant tous les parents biologiques
agnats	individus issus d'un même ancêtre et apparentés par les hommes exclusivement (lignée patrilinéaire)
utérins	individus issus d'un même ancêtre et apparentés par les femmes exclusivement (lignée matrilineaire)
filiation	principe gouvernant la transmission de la parenté. Le lien tracé par la parenté est avant tout social
patrilinéarité	filiation par l'homme
matrilinéarité	filiation par la femme
cognatisme	filiation indifférenciée par les hommes ou par les femmes. Elle concerne les quatre grands parents
bilinéarité	filiation à la fois par les hommes et par les femmes
clan	groupe de descendants de plusieurs lignages et au sein duquel tous les membres se disent apparentés à partir d'un ancêtre unique (souvent mythique), mais sans pouvoir définir avec précision leurs liens de parenté.
lignage	groupe de descendant dont les membres peuvent définir leurs liens de parenté à partir d'un ancêtre commun
parentèle	groupe de parenté se définissant à partir des relations d'un individu avec l'ensemble de ses parents, issus de toutes les lignes et non d'une seule (lignage)
famille nucléaire	couple marié et sa progéniture
famille étendue	plusieurs couples mariés apparentés sous l'autorité d'un même chef de famille
famille élargie	famille étendue plus d'autres personnes non apparentées vivant sous l'autorité d'un chef de famille
inceste	relation sexuelle prohibée entre individus apparentés à un degré qui interdit leur union ou appartenant à un groupe à l'intérieur duquel toute relation sexuelle ou tout mariage est condamné
systèmes élémentaires	désigne les société qui réglementent la catégorie d'individus que l'on ne doit pas utiliser, mais qui prescrivent aussi le mariage avec les parents. Sociétés à déterminant mécaniques et à règle positive.
systèmes complexes	se contente de règles négatives qui laisse en apparence le choix du conjoint à condition qu'il ne soit pas fixé sur un consanguin.

mariage prescrit	détermine le ou la partenaire qu'il faut épouser, en règle générale le cousin (ou la cousine) croisé.
mariage « arabe »	mariage avec la cousine parallèle patrilinéaire.
échange restreint	une femme est donnée à un groupe qui redonne lui-même une femme en échange
échange généralisé	il y a échange généralisé lorsqu'il n'y a pas réciprocité entre les lignages.
atome de parenté	élément constitué par l'époux et l'épouse et leurs enfants. C'est l'ensemble dans lequel se trouvent les trois fonctions de la parenté (alliance, filiation et consanguinité)
patrilocal	la femme s'installe chez les parents de son mari
matrilocal	le mari s'installe chez les parents de sa femme
virilocal	la femme s'installe dans la maison d'un proche parent de son mari
uxorilocal	le mari va vivre à proximité des parents de son épouse
néolocal	le couple élit domicile dans un lieu différent de celui où il vivait avant le mariage
avuncolocal	le couple va vivre avec un oncle maternel du mari (ou à proximité)
évitement	on s'efforce de garder des distances avec les autres parents, pouvant aller jusqu'à l'évitement complet (gendre/belle-mère)
parenté à plaisanterie	concerne souvent des individus pouvant entrer en conflit. Les deux personnes doivent se moquer et s'insulter parce que l'autre est censé être un autre soi-même.
dot	Bien que le père donne à sa fille ; ces biens appartiennent en propre à la femme
compensation matrimoniale	série de biens qui vont du père d'un garçon aux parents de l'épouse.
douaire	biens qu'un homme remet à son épouse et qu'elle garde en propre.
moitiés	Lorsque la société se divise en deux groupes mutuellement exclusifs de sorte que tout individu appartient nécessairement à l'un ou l'autre en vertu d'une parenté conventionnelle, elle est organisée en moitiés. Elle sépare les individus de sexe opposés en conjoints possibles ou prohibés. Les moitiés sont toujours exogames.
lévirat	en cas de décès du mari ; la veuve épouse un des frères du mari défunt ;
sororat	en cas de décès de l'épouse, le veuf épouse une sœur de sa femme défunte.
polyginie	mariage d'un homme avec plusieurs femmes
polyandrie	mariage d'une femme avec plusieurs hommes.
terminologie de parenté	manière dont on désigne les personnes composant la famille ; elle peut être descriptive ou classificatoire. La première classe les différents parents à partir de ego ; la seconde donne des indications sur la composition sociale de la parenté.
terme descriptif	permet de situer les parents par rapport à ego en employant huit termes : frère/sœur (consanguinité) ; époux/épouse (alliance) ; fils/fille et père/mère (filiation)
terme classificatoire	manière dont ego nomme ses parents ; c'est un terme d'adresse. Le frère du père peut être appelé oncle ou père selon le système de parenté.

adoption

création d'un lien de filiation par la reconnaissance juridique. Il s'agit d'une parenté élective. Elle ne peut être remise en cause.

endogamie

mariage à l'intérieur du groupe de parenté

exogamie

mariage en dehors du groupe de parenté